Les premières mesures annoncées vendredi 23 octobre par Mme Marisol TOURAINE, Ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, et par M. Bernard CAZENEUVE, ministre de l'Intérieur, pour améliorer la prise en charge sanitaire des migrants à Calais sont aujourd'hui opérationnelles :

- *un médecin, un psychologue et un kinésithérapeute, réservistes de l'Etablissement de préparation et de réponse aux urgences sanitaires (EPRUS), sont arrivés sur place, en renfort des équipes du Centre Jules-Ferry, destiné à devenir dans les prochains jours un véritable pôle de soins de premier recours;*
- *un médecin médiateur et un logisticien, également réservistes de l'EPRUS, sont à Calais pour coordonner l'action de l'ensemble des parties prenantes ;*
- *des vaccins et des préservatifs sont acheminés sur place pour permettre des actions de prévention renforcées auprès des migrants.*

Ces mesures visent, au-delà des aménagements de la lande et de la question de la mise à l'abri, déjà entamée, des migrants présents sur site, à répondre aux recommandations de la mission médicale envoyée sur place, en particulier :

- *d'installer, au Centre Jules Ferry, un véritable pôle de soins de proximité, en augmentant ses capacités d'accueil et de prise en charge sanitaires (le Centre proposera des consultations 5 jours sur 7, des lits de repos, une permanence paramédicale 7 jours sur 7…) ;*
- *de mener des actions de prévention sur le terrain au Centre Jules Ferry (vaccination, contraception, etc.).*

Les ministres se sont engagés à mettre en œuvre ces recommandations dans les plus brefs délais. Cet engagement témoigne de la volonté du gouvernement d'agir sans tarder, aux côtés des acteurs publics et associatifs investis sur le terrain, pour offrir aux migrants présents à Calais des soins adaptés à leurs besoins.

Le rapport définitif de la mission médicale sera rendu public vendredi 30 octobre.